

L'équipe Borsus démarre en trombe sur la gouvernance wallonne

LE RÉSUMÉ

Le gouvernement wallon s'est réuni hier pour la première fois sous la bannière MR-cdH. Tout sourire aux lèvres.

Le ministre-président a lancé les premiers travaux sur la bonne gouvernance publique, en annonçant des premières mesures très symboliques: réduction du nombre de cabinetards et du pool de voitures. Normes d'engagement, règles strictes pour l'octroi de subsides.

NATHALIE BAMPS

MR et cdH ont redistribué le jeu politique wallon sur une question de gouvernance publique. C'est donc à ce dossier que le nouvel attelage a décidé de s'attaquer en premier. Et vite. Pas de vacances pour le gouvernement wallon. Il s'est réuni une première fois ce jeudi en bord de Meuse, et tiendra encore deux autres réunions durant le mois d'août: l'une virtuelle, les fameux conseils des ministres électroniques, l'autre réelle, pour lancer les travaux budgétaires.

Hier, à l'Elysette, la nouvelle coalition a donc jeté sur la table ses premières cartes. Elles touchent aux finances publiques (lire l'encadré), et à la «goed bestuur», comme on dit au nord du pays.

Premier point: on réduit de 10% le personnel des cabinets ministériels.

Le gouvernement PS-cdH précédent comptait 384 personnes dans les cabinets, il y en aura «au moins» 38 en moins avec cette nouvelle coalition. Notons au passage que l'attelage compte aussi... un ministre de moins que le précédent. Et donc un cabinet. Avec une moyenne de 43 personnes par cabinet, le quota des 10% est donc déjà atteint rien que par cette suppression d'un portefeuille... «On va tenter de faire un effort pour aller au-delà de ces 10%, promet le ministre-président wallon Willy Borsus (MR). Mais pour cela, il faut d'abord réaliser un screening complet des équipes.»

La coalition MR-cdH a aussi décidé d'interdire l'engagement d'un parent de ministre dans son cabinet, jusqu'au 2^e degré de filiation. Il ne sera aussi plus question de travailler comme détaché d'un organisme d'intérêt public (OIP) à mi-temps. Il faudra choisir: soit l'OIP, soit le cabinet. Pas les deux à la fois.

Trop de voitures

Toujours côté cabinets, le gouvernement veut s'attaquer au parc automobile. Trop de voitures? «Il m'a suffi de trois minutes après avoir ouvert la porte du garage du cabinet pour comprendre qu'il y avait un problème», grince Borsus. L'inventaire du nombre de véhicules dans chacun des cabinets va être fait dans les prochains

jours. Les équipes seront invitées à réduire la voiture, mais aussi à remplacer les véhicules par des voitures plus «vertes». Plus de véhicule diesel - le gouvernement wallon veut

montrer l'exemple de la politique globale qu'il veut mener dans la Région (on parle de suppression du diesel d'ici 2023) - et obligation d'avoir au moins une voiture électrique par cabinet. Le constructeur Tesla va-t-il voir les bons de commande affluer? Pas dit, la marque risque de se retrouver hors budget...

-10% de salaire

Tiens, et le salaire des ministres? La déclaration de politique «bis» du gouvernement wallon prévoit aussi une réduction de 10%. «On n'a pas l'habitude de ne pas faire ce que l'on dit,

cela viendra aussi, on va confier aux organismes de paiement le soin de s'en occuper», précise Willy Borsus.

En matière de politique des subsides, on va aussi serrer la vis. Toute subvention aux associations sportives, actives dans l'économie, la recherche, l'insertion socio-professionnelle... devra être la plus transparente possible, «sans qu'il y ait besoin de faire des démarches administratives lourdes pour en comprendre la justification».

Les campagnes de communication des OIP devront aussi avoir l'aval soit du ministre, soit du gouvernement dans son ensemble, suivant leur budget. Enfin, plus question pour un OIP de sponsoriser des activités ou événements, sauf dérogation.

BUDGET SCREENING DES FINANCES PUBLIQUES

Le dernier volet du premier paquet «bonne gouvernance» présenté hier par la nouvelle coalition wallonne MR-cdH concerne plus précisément les finances publiques. En reprenant la main, le ministre du Budget Jean-Luc Crucke (MR) veut avoir sous les yeux une photographie exacte de la situation financière de la Région, en ce compris de ses OIP. «Cet exercice va être confié à la Cour des comptes, cela ne s'est jamais vu jusque maintenant», dit-il.

Le gouvernement doit néanmoins passer par le Parlement wallon pour en faire la demande. «C'est indispensable pour la bonne tenue des travaux budgétaires», ajoute Crucke. Quand cet audit sera-t-il prêt? Le ministre espère «as soon as possible» (les travaux budgétaires sont censés commencer à la fin du mois d'août). «Mais il faut laisser le temps pour qu'il soit réalisé correctement, ce ne sera pas pour demain midi.»

Au-delà de cet exercice one-shot, le ministre du Budget voudrait pouvoir mettre en place une Agence de la dette wallonne («c'est elle qui permet au ministre de prendre correctement les décisions, et cela n'existe pas en Wallonie», regrette-t-il), et améliorer le travail du comité de monitoring du budget wallon. «Cela devient essentiel.» N.B.